

VOTRE RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

Les travaux

BT ≤ 36 kVA

1 — **DEMANDE DE RACCORDEMENT**
(disponible sur geredis.fr)

2 — **RÉCEPTION DE LA PROPOSITION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE**

VOUS ÊTES
ICI

3

VALIDATION DE LA PROPOSITION

- **Datez et signez** la Proposition Technique et Financière
- **Datez et signez** le devis
- **Datez et signez** le plan et/ou le photomontage
- **Réglez l'acompte** demandé
- **Transmettez les documents** et le règlement à GÉRÉDIS

4

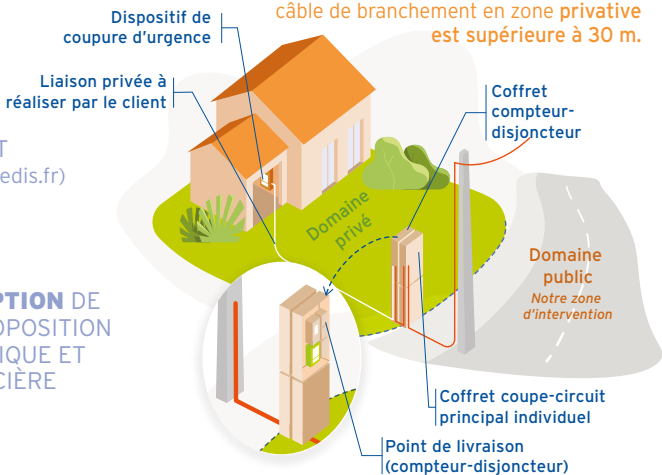
RÉALISATION DES TRAVAUX

- **Créez la réservation** de l'encastrement du coffret si besoin
- **Informez GÉRÉDIS** que les travaux de votre responsabilité sont terminés
- **Réalisez la liaison** entre le compteur/disjoncteur en limite de propriété et votre panneau de répartition intérieur

5

MISE EN SERVICE

- **Réglez le solde** des travaux (le cas échéant)
- **Transmettez le certificat** de conformité (Consuel) à GÉRÉDIS
- **Prenez contact** avec un fournisseur d'énergie de votre choix



CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE ÉTAPE PAR ÉTAPE

Votre demande de raccordement est traitée selon les procédures et le barème en vigueur et consultables sur geredis.fr

GÉRÉDIS
Deux-Sèvres

VOTRE RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

Les travaux

QUI FAIT QUOI ?

GÉRÉDIS est maître d'ouvrage des travaux de raccordement. Il confie les travaux à des entreprises prestataires qualifiées.

Ces dernières prennent contact avec vous avant la réalisation.



Coffret côté domaine public



Coffret côté privé

GÉRÉDIS ET SES ENTREPRISES

- **Réalisent les travaux** en domaine public (tranchées et câbles).
- **Effectuent l'installation** d'un premier coffret coupe-circuit en limite de propriété.
- **Posent le compteur** et le disjoncteur dans un deuxième coffret en limite de propriété.

L'ÉLECTRICIEN



- **Intervient à l'intérieur de votre bâtiment et jusqu'en limite de propriété.** Son intervention est complémentaire de celle de GÉRÉDIS.
- **Il est chargé de réaliser la liaison entre le coffret compteur/disjoncteur** situé en limite de propriété et votre installation électrique. Il doit s'assurer de la conformité aux réglementations en vigueur (norme NF C15-100).
- **À ce titre, il doit vous délivrer une attestation de conformité** visée par le Consuel et indispensable pour la mise en service.

CONTACTS UTILES

Liste des fournisseurs d'énergie :
www.energie-info.fr

Commission de Régulation
de l'Énergie : www.cre.fr

Consuel : www.consuel.com

GÉRÉDIS :
17 rue des Herbillaux - 79028 NIORT Cedex
05 49 08 54 12 - www.geredis.fr



D-R3-SU-105-2-B - SASU au capital de 35 550 000 € - RCS Niort 503 639 643 - ZIMAGES

Gestionnaire du réseau de distribution d'électricité du SIEDS, GÉRÉDIS réalise les raccordements, le dépannage, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. GÉRÉDIS a pour mission d'assurer de manière objective, transparente et non discriminatoire l'accès au réseau et de garantir la qualité de votre alimentation en électricité quel que soit votre fournisseur d'énergie.

GÉRÉDIS
Eaux-Sèvres



BT ≤ 36 kVA